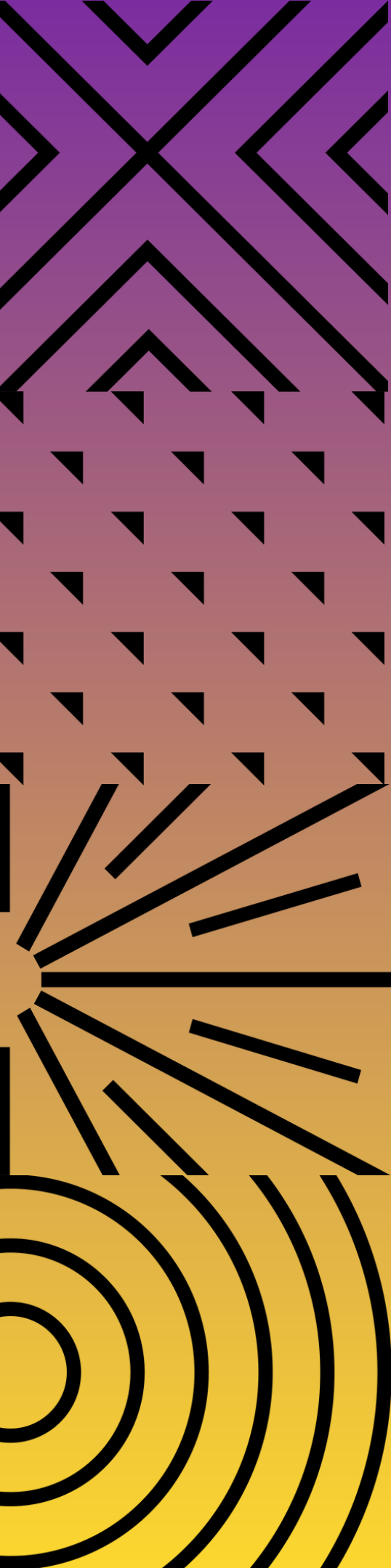




Règlement des études

Le HangArt, établissement d'enseignement artistique

Version : Mars 2026

LE HANGART

Roche aux Fées
COMMUNAUTÉ

Préambule

Le HangArt est l'établissement d'enseignement artistique de Roche aux Fées Communauté.

Il développe des actions en musique, théâtre et arts plastiques, en lien étroit avec la politique culturelle communautaire et le projet d'établissement 2025–2030.

Le présent règlement des études, élaboré par l'équipe pédagogique, et approuvé par le Conseil communautaire le 3 mars 2026, décrit l'organisation pédagogique de l'établissement, les parcours de formation proposés, les modalités d'évaluation et les passerelles entre les différentes disciplines et publics.

Il remplace les dispositions pédagogiques du règlement 2019 et intègre les orientations du projet d'établissement 2025–2030 (accès pour tous, transversalité, innovation pédagogique, soutien à la pratique amateur).

Il entrera en vigueur le 1er septembre 2026.

Toute modification de ce règlement des études sera au préalable soumise au Conseil communautaire.



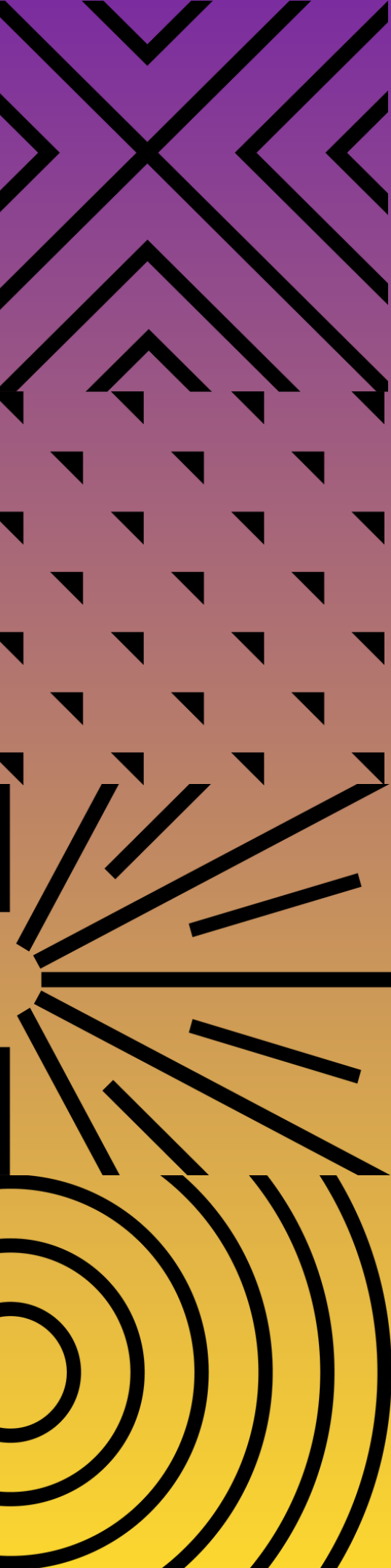
Préambule

Le HangArt s'appuie sur :

- Le schéma national d'orientation pédagogique (SNOP) musique, danse, théâtre
- Le schéma départemental d'Ille et Vilaine
- La charte de l'enseignement artistique spécialisé et les textes récents sur les droits culturels
- Le projet culturel de Roche aux Fées Communauté et son projet d'établissement 2025–2030

Ses missions principales :

- Enseignement artistique spécialisé : structurer des parcours d'étude progressifs en musique, théâtre, arts plastiques
- Éducation artistique et culturelle (EAC) : agir dans et hors les murs, en lien avec les écoles, les partenaires culturels et sociaux
- Diffusion : organiser concerts, spectacles, expositions, rencontres, sur l'ensemble du territoire
- Soutien à la pratique amateur : accompagner les troupes, groupes et projets autonomes



Organisation des parcours

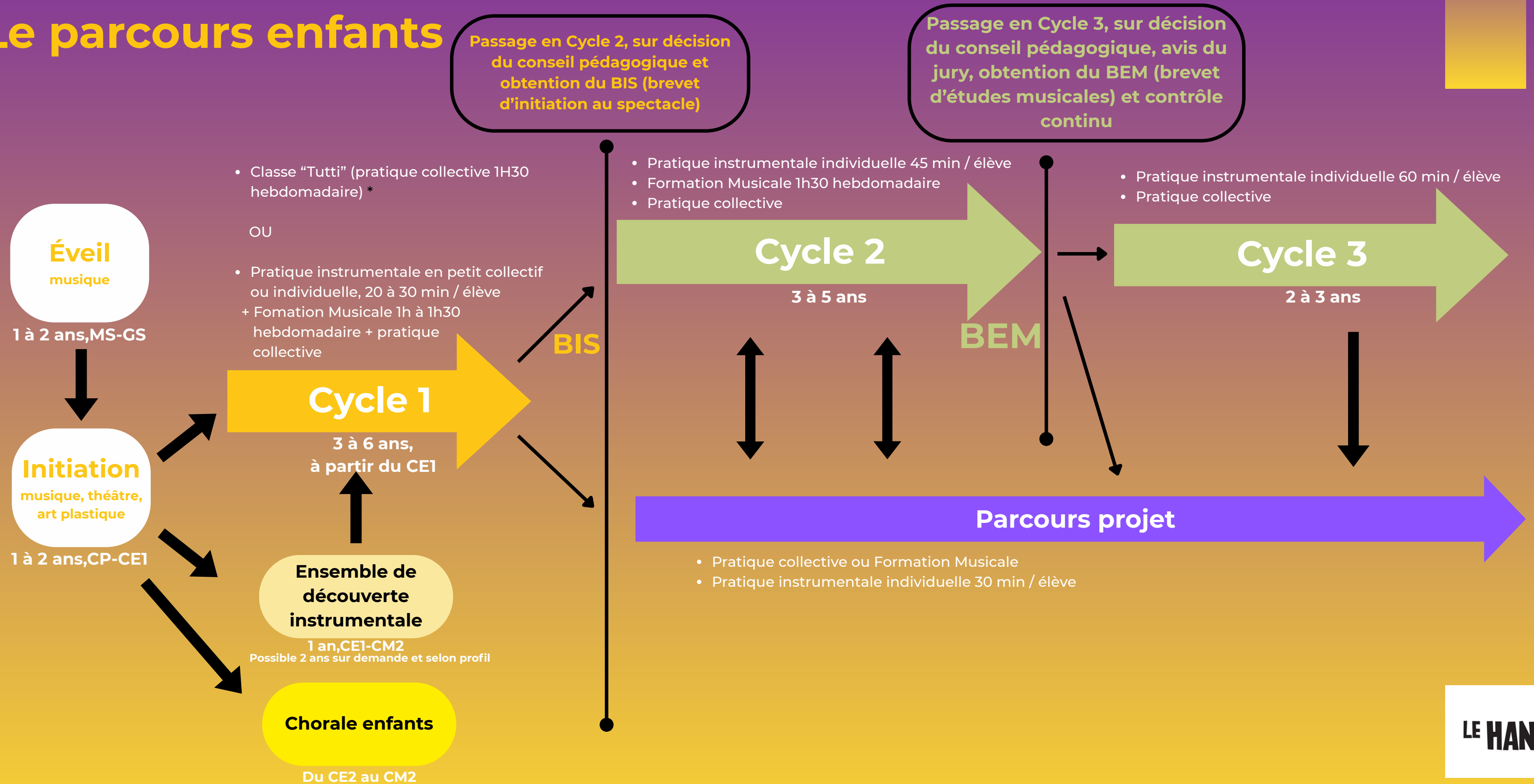
Le HangArt, établissement d'enseignement artistique

LE HANGART

Roche aux Fées
COMMUNAUTÉ

Musique

Le parcours enfants



Personnes en situation de handicap : Aménagement du parcours possible

*Les 2 premières années maximum

**Les durées de cours peuvent être modulables selon le projet de l'élève et les spécificités de l'instrument

***A la fin du parcours, selon le projet de l'élève, le temps de pratique instrumentale peut être modifié

LE HANGART

Roche aux Fées
COMMUNAUTÉ

Musique

Le parcours collégiens

Passage en Cycle 2, sur décision
du conseil pédagogique et
obtention du BIS (brevet
d'initiation au spectacle)

Passage en Cycle 3, sur décision
du conseil pédagogique, avis du
jury et contrôle continu

Collégien
à partir de la 6ème

- Pratique instrumentale 30 min / élève
- Formation Musicale ado pour les 6ème et 5ème (1 an puis 3e année parcours enfants ou FM ado/adulte intermédiaire)
- Formation Musicale ado / adulte à partir de la 4ème (débutant / intermédiaire / confirmé)
- Pratique collective

Cycle 1

BIS*

Cycle 2

Cycle 3

Se référer au parcours enfants, pour les modalités de chaque cycle

Groupe vocal

De la 6ème à la 3ème
2 ans maximum
1h hebdomadaire
6 maximum par groupe

Parcours projet

- Pratique collective et/ou Pratique instrumentale individuelle 30 min / élève

**Cycle 1 chant "musiques
actuelles"**

Cycle 1 chant lyrique

- Pratique instrumentale 30 min / élève
- Formation Musicale ado / adulte à partir de la 4ème (débutant / intermédiaire / confirmé)
- Pratique collective

Musique

Le parcours collégiens

Passage en Cycle 2, sur décision
du conseil pédagogique et
obtention du BIS (brevet
d'initiation au spectacle)

Passage en Cycle 3, sur décision
du conseil pédagogique, avis du
jury et contrôle continu

Collégien
à partir de la 4ème

à partir du lycée
Cycle 1 chant lyrique

**Cycle 1 chant "musiques
actuelles"**

- Pratique instrumentale 30 min / élève
- Formation Musicale ado / adulte à partir de la 4ème (débutant / intermédiaire / confirmé)
- Pratique collective

Cycle 2

Cycle 3

Se référer au parcours enfants, pour les modalités de chaque cycle

MAO

3 ans
1h30 hebdomadaire

Parcours possible
1 à 3 options

- Pratique instrumentale 30 min / élève ou au forfait 16h/an
- Formation Musicale ado / adulte (débutant / intermédiaire / confirmé)
- Pratique collective

Parcours projet

- Pratique collective et/ou Pratique instrumentale individuelle 30 min / élève

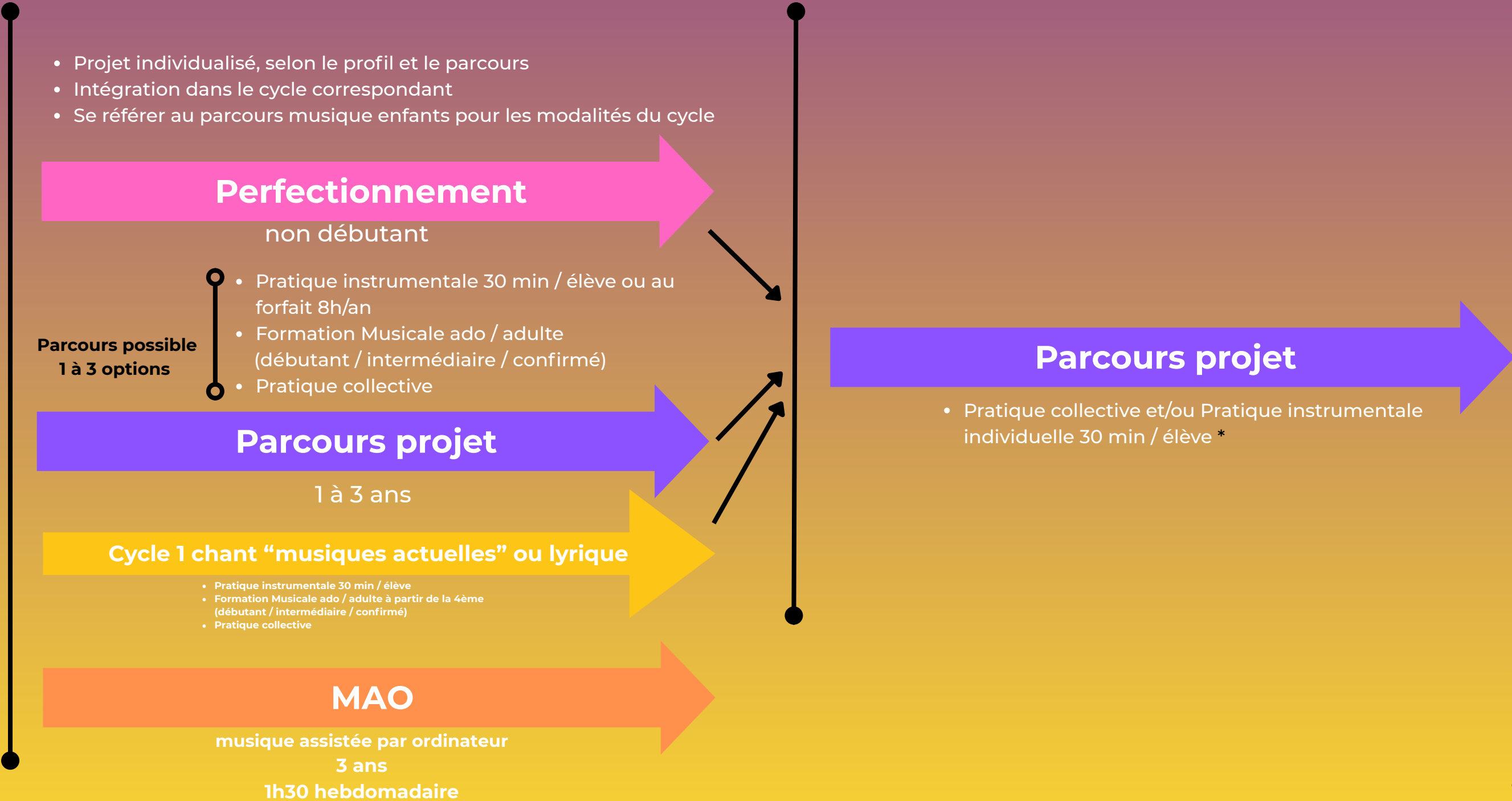
LE HANGART

Musique

Le parcours lycéens-adultes



Lycéen et adulte
à partir de la 2nde



Personnes en situation de handicap : Aménagement du parcours possible
*En fonction des places disponibles, possibilité de limiter la pratique instrumentale pour une durée de 3 ans

Musique

Les temps de cours

Le parcours enfants

Niveaux FM	FM1	1H	Instrument	Cycle 1	20 min (année 1 et 2)
	FM2	1H			30 min (année 2 et +)
	FM3	1H15		45 min	
	FM4	1H15			
	FM5	1H15			
	FM6	1H15			
	FM7	1H15			
				Cycle 3	1H

Eveil	45 min	1 professeur
Initiation	1H	3 professeurs
EDI	1H	4 professeurs
Classe Tutti	1H30	4 professeurs
Chorale enfants	1H	1 professeur

Musique

Les temps de cours

Les parcours collégiens-lycéens-adultes

Les parcours collégiens-lycéens-adultes				
Ados 6e/5e			Ados/adultes à partir de la 4e	
FM1	1H15	puis rejoint FM3 du parcours enfants ou FM2 ado/adulte	FM1	1H
			FM2	1H
			FM3	1H
Instrument 30 min dès la première année				

Musique

Les temps de cours

Les ensembles	
MAO 1	1H30
MAO 2	1H30
MAO 3	1H30
Ensemble à vents	1H
Ensemble à cordes	1H
Chorale enfants	1H
Chorale adultes	1H30
Son'Art	2H
Groupes de musiques actuelles (3)	1H
Technique vocale	1H

Théâtre

Enfants

Initiation
musique, théâtre,
art plastique

1 à 2 ans, CP-CE1

Parcours Théâtre 1

Du CE1 au CM2
1 à 3 ans
1h30 hebdomadaire

Parcours Théâtre 2

CM2 *, 6e, 5e
1 à 3 ans
1h30 hebdomadaire

Parcours Théâtre 3

4e-lycée
1 à 3 ans
1h30 hebdomadaire

Validation du BIS pour les élèves qui le souhaitent (participation à la préparation du spectacle en dernière année)

BIS
Brevet
d'initiation au
spectacle

Temps supplémentaire
ponctuel pour
préparation BIS

Projets ponctuels

Adultes

Atelier

2h hebdomadaire
Tous niveaux
Semestre 1 : Laboratoire
Semestre 2 : Projet

*CM2 déjà expérimentés



Arts plastiques

Enfants

Initiation
musique, théâtre,
art plastique

1 à 2 ans, CP-CE1

Parcours AP 1

Du CE1 au CM2
1 à 3 ans
1h30 hebdomadaire

Parcours AP 2

CM2 *, 6e, 5e
1 à 3 ans
1h30 hebdomadaire

Parcours AP 3

4e-lycée
1 à 3 ans
1h30 hebdomadaire

Validation du BIS pour les élèves qui le souhaitent (participation à la préparation du spectacle en dernière année)

BIS
Brevet
d'initiation au
spectacle

Temps supplémentaire
ponctuel pour
préparation BIS

Adultes

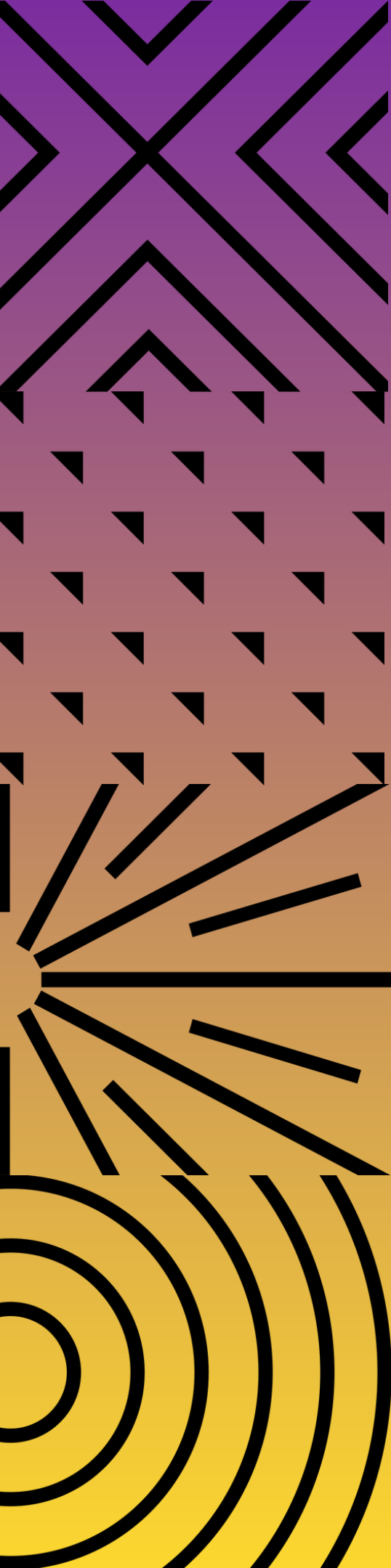
Modules

4 sessions par an
3 * 2h30

*CM2 déjà expérimentés



Roche aux Fées
COMMUNAUTÉ



Modèle d'évaluation

Un parcours artistique personnalisé et motivant

Le HangArt, établissement d'enseignement artistique

LE HANGART

Roche aux Fées
COMMUNAUTÉ

Le cadre de l'évaluation

Le HangArt a construit un cadre d'évaluation fondé sur plusieurs champs de compétences complémentaires, permettant à chaque élève de progresser en fonction de son âge, de son parcours, de son projet artistique et des objectifs de formation.

Ce cadre prend en compte la diversité des parcours proposés au sein de la structure et permet d'adapter les contenus pédagogiques à des objectifs clairement définis.

L'évaluation s'inscrit dans un projet pédagogique global, fondé sur des valeurs partagées.

Chaque temps pédagogique est pensé comme complémentaire des autres, afin de globaliser la formation artistique.

Le dispositif vise à permettre à chaque élève de progresser avec motivation, exigence et bienveillance tout au long de son parcours.

Il favorise la dimension collective des apprentissages et encourage une dynamique pédagogique positive, propice à l'épanouissement personnel.

Les objectifs et les moyens mobilisés font l'objet d'une clarification et d'une contractualisation entre l'élève, l'équipe pédagogique et la structure.

Les 4 piliers de l'évaluation

Les 4 piliers
du parcours
artistique

Créer et interpréter

Expression artistique
Sensibilité
Créativité

Maîtriser et progresser

Technique
Outils
Pratique

Comprendre et s'ouvrir

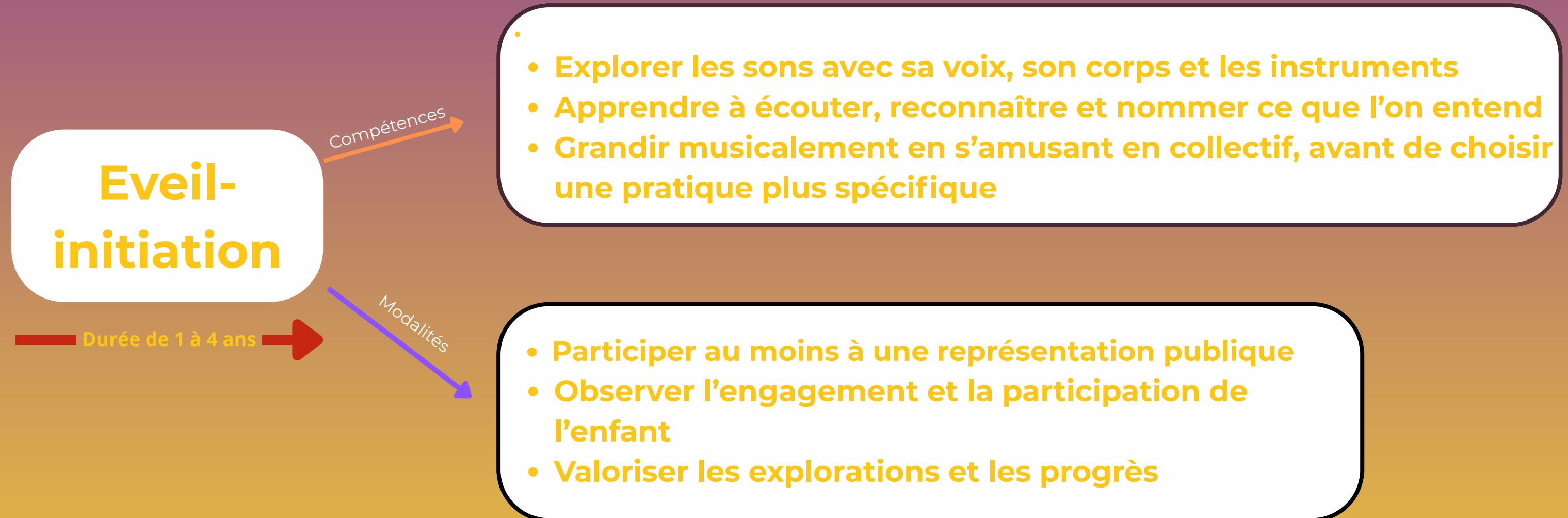
Culture artistique
Repères
Curiosité

Partager et grandir

Collectif
Engagement
Posture
Epanouissement

Les compétences et modalités

Eveil-Initiation



Les compétences et modalités

Cycle 1 musique - Parcours 2 Théâtre-Arts plastiques

Evaluation continue, référentiel de compétences, auto-évaluation

Représentations publiques, au moins une chaque année

Participation au BIS en fin de cycle (modalités spécifiques pour le théâtre et les Arts plastiques)

Validation en conseil pédagogique sur contrôle continu et participation aux différents temps pédagogiques et artistiques



Les compétences et modalités

Cycle 2 musique



Les compétences et modalités

Cycle 2 musique

Evaluation continue, référentiel de compétences, auto-évaluation
Représentations publiques, au moins deux chaque année
Participation au BEM en fin de cycle
Validation contrôle continu, jury et participation aux différents temps pédagogiques et artistiques

Validation BEM (brevet d'études musicales)

- Pratique instrumentale
 - 3 ans de FM
 - Pratique collective
- Présentation d'un répertoire instrumental de 10 à 15 minutes, devant un jury

Vers un cycle 3 amateur

Pour développer un projet personnel